

OFFRE D'EMPLOI – ENTRAÎNEUR DE « CHEERLEADING »

| | |
|-----------------------------------|---|
| <u>Titre de l'emploi</u> | Entraîneuse ou entraîneur de « cheerleading » de niveau collégial |
| <u>Nature de l'emploi</u> | Le travail consiste à planifier, organiser et animer les entraînements et les rencontres intercollégiales de l'équipe |
| <u>Définition de tâche</u> | <ul style="list-style-type: none">· Concevoir et assurer le suivi d'une planification annuelle d'entraînement;· Diriger les entraînements, à raison de deux séances par semaine, de 120 minutes chacune, et encadrer les athlètes à l'occasion des compétitions;· Participer à la sélection des étudiants-athlètes dans le cadre du processus de recrutement;· Encourager les étudiants-athlètes dans leur cheminement scolaire et social et collaborer, avec la conseillère pédagogique, à la réussite scolaire de ces athlètes;· Participer au processus de sélection de l'entraîneur adjoint, s'il y a lieu;· Encadrer les étudiants-athlètes pendant les déplacements d'équipe;· Participer et collaborer à diverses activités tels le Gala du mérite sportif ou tout autre évènement en lien avec sa discipline. |
| <u>Qualités requises</u> | Posséder une certification niveau 1 de la Fédération de cheerleading du Québec ou accepter de suivre la formation qui mène à son obtention; Avoir le sens des responsabilités, de l'engagement, de l'intégrité, de l'honnêteté et de la ponctualité. |
| <u>Traitement</u> | Rémunération selon les certifications et l'expérience du candidat ou de la candidate; Taux horaire : entre 21 \$ et 35 \$, pour un maximum de 4 heures par semaine, et pour une durée de 30 semaines. |

**Faire parvenir votre curriculum vitae par la poste, par télécopieur ou par courriel,
avant le 9 août 2010, à l'attention de :**
M. Martin Roy, responsable des sports
maroy@crosemont.qc.ca